Association Lire Ensemble (fictive) : préparation d'une demande de subvention, projet « Ateliers lecture du samedi » 2027

Exemple pédagogique fictif à reprendre et à adapter à votre situation.

Exemple pédagogique fictif. L'association, le projet, les financeurs et les montants sont inventés. À adapter au dispositif réel et à vérifier sur le site du financeur.

Association Lire Ensemble (fictive) : préparation d'une demande de subvention, projet « Ateliers lecture du samedi » 2027

Le projet sur une page

1. Besoin constaté : l'école voisine (fictive) signale une vingtaine d'élèves de CE1 en difficulté de lecture ; la bibliothèque n'ouvre pas le samedi matin.

2. Public : enfants de 7 à 9 ans et leurs parents, environ 25 familles.

3. Actions : 30 ateliers de lecture le samedi matin, de janvier à juin et de septembre à décembre 2027, par groupes de huit enfants.

4. Moyens humains : 6 bénévoles formés, une animatrice salariée à temps partiel.

5. Indicateurs : nombre d'ateliers tenus, nombre d'enfants réguliers (présents à au moins 20 ateliers), avis des enseignants en fin d'année.

6. Après le financement : les bénévoles formés poursuivent ; recherche d'un partenariat avec la bibliothèque pour 2028.

Budget prévisionnel du projet (équilibré)

Dépenses	Montant	Ressources	Montant
Animatrice (part du temps consacrée au projet)	4 200 €	Subvention demandée à la commune (fictive)	3 000 €
Achat de livres et de jeux	900 €	Subvention demandée au département (fictif)	2 000 €
Formation des bénévoles	600 €	Fonds propres de l'association	1 100 €
Assurance et frais divers	400 €		
Total	**6 100 €**	**Total**	**6 100 €**

Contributions volontaires en nature (indicatif, si le financeur les demande) : bénévolat, 6 personnes × 2 h × 30 ateliers.

Pièces à réunir : dossier encore à compléter avant dépôt (socle commun Le Compte Asso)

• Réuni : Statuts à jour

• Réuni : Liste des dirigeants

• Réuni : Dernier rapport d'activité (approuvé en AG du 24/01/2027)

• À réunir : Budget prévisionnel annuel de l'exercice courant

• Réuni : Comptes annuels de l'exercice précédent

• Réuni : RIB au nom de l'association, à l'adresse du siège

• À réunir : Pièces propres au dispositif : à vérifier sur la page du financeur

Échéances

• Dépôt du dossier : avant la date indiquée dans l'appel à projets.

• Compte rendu financier : dans les six mois suivant la fin de l'exercice 2027, avant toute nouvelle demande.

Le budget annuel manque encore ; les pièces propres au dispositif sont à vérifier avant transmission.